

A.B.D.S.
Société par actions simplifiée
au capital de 17.831 euros
Siège social : 10 ZAC de PARME
64600 ANGLET
401 911 201 RCS BAYONNE

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2022

CERTIFIES CONFORMES A L'ORIGINAL

LE PRESIDENT

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>ABDS</u>		Néant ☐		
		Exercice N		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	
		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA 258	FB 258	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	
		FG 346 682	FI 346 682	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ 346 940	FK 346 940	
	Production stockée *		FM	
	Production immobilisée *		FN	
	Subventions d'exploitation		FO 1 500	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)		FP 1 626	
	Autres produits (1) (11)		FQ 22	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)		PR 350 088	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*		FS	
	Variation de stock (marchandises)*		FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*		FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*		FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*		FW 151 679	
	Impôts, taxes et versements assimilés *		FX 10 542	
	Salaires et traitements *		FY 153 938	
	Charges sociales (10)		FZ 34 404	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions	GA 19 799	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *	GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	GC	
	Autres charges (12)		GD	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)		GE 24	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GF 370 387	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	GG (20 299)		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	GH		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GI		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GJ 2 297		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GK		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GL 223		
	Différences positives de change	GM		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GN		
Total des produits financiers (V)		GO 2 520		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *	GP		
	Intérêts et charges assimilées (6)	GQ 52		
	Différences négatives de change	GR		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GS		
Total des charges financières (VI)		GT 52		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GU 2 468		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GV (17 831)		

(RÉF. VOIS : voir tableau n° 2033) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ABDS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	260	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	260	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(260)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices *				HK	(120)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	352 608	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	370 579	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(17 971)	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IR	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	200
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	1 626
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors (NC)/CRDS) A5			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N	
PENALITES				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
DONS OUVRANT DROIT A CIM				60	200	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A.B.D.S.
Société par actions simplifiée
au capital de 17.831 euros
Siège social : 10 ZAC de PARME
64600 ANGLET
401 911 201 RCS BAYONNE

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2022

CERTIFIES CONFORMES A L'ORIGINAL
LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' or 'B' shape with a horizontal line extending to the right.

Documents fiscaux

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2023

Désignation de l'entreprise :		ABDS		1 1 2				
Adresse de l'entreprise		10 ZAC DE PARME 64600 ANGLET		Durée de l'exercice précédent *		1 1 2		
Numéro SIRET *		4 0 1 9 1 1 2 0 1 0 0 0 2 8		Néant ☐				
				Exercice N clos le,		1 3 1 1 2 2 0 2 2		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AP	AG	8 751			
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ	909			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	120 091	93 949	26 142	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	304 098	292 990	11 108	
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
Créances rattachées à des participations		BB	BC					
Autres titres immobilisés		BD	BE					
Prêts		BF	BG	2 000		2 000		
Autres immobilisations financières *		BH	BI	6 457		6 457		
TOTAL (II)		BJ		BK		442 306 396 600 45 706		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	3 830	1 222	2 609	
		Autres créances (3)	BZ	CA	120 316		120 316	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	17 000		17 000	
	DIVERS	Disponibilités	CF	CG	8 581		8 581	
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	9 479		9 479	
	TOTAL (III)		CJ		CK		159 206 1 222 157 985	
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
Écarts de conversion actif *		CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	601 512 397 821 203 691				
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières actives :		CP		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilités :		Stocks :		(3) Part à plus d'un an : CR		
				Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2023

Désignation de l'entreprise		ABDS	Néant	☐	*
			Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	17 831...)	DA	17 831	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	DC		
	Réserve légale (3)		DD	1 783	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	BI	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	EJ	DG	120 109	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(17 971)	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
		TOTAL (I)	DL	121 752	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 858		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	40 694		
	Dettes fiscales et sociales	DY	36 087		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	2 300			
	Compte régul.	EB			
	TOTAL (IV)	EC	81 939		
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	203 691		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	81 939			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A.B.D.S.
Société par actions simplifiée
au capital de 17.831 euros
Siège social : 10 ZAC de PARME
64600 ANGLET
401 911 201 RCS BAYONNE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

DU 30/06/2023

Le 30/06/2023, au 390 Rue Ambroise 2 - 40390 Saint-Martin-de-Seignanx,
AINGURAK SAS, au capital de 1.000 euros,
dont le siège social est 14 Chemin des Barthes 64100 ANGLET,
immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 902 790 245 RCS BAYONNE,
représentée par Monsieur Pierre LATASTE,

Associée unique de la Société A.B.D.S.,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 31 Décembre 2022.

Les comptes annuels de l'exercice ont été adressés le 31 mai 2023 à l'associée unique, soit dans les cinq mois de la clôture de l'exercice clos le 31 Décembre 2022.

L'inventaire a été tenu à la disposition de l'associée unique au siège social à partir du 31 Mai 2023.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Approbation des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 et quitus au Comité de direction ;
- Affectation du résultat ;

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, après avoir entendu la lecture, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, il donne au Comité de direction quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

**DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE
DIVIDENDES**

Affectation du résultat

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 17.970,78 euros de la manière suivante :

Origine

- **Résultat déficitaire de l'exercice : -17.970,78 euros.**

Affectation

Prélèvement sur les réserves :

- **Prélèvement sur les autres réserves, soit 17.970,78 euros**

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 121.752 euros et celui des réserves à 103.921 euros.

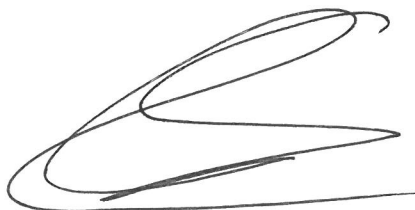
Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du CGI, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

TROISIÈME DECISION - CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'associé unique prend acte de l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce conclues entre la Société et les membres du Comité de direction.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et le Président et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

A handwritten signature in dark ink, consisting of a large, stylized 'S' or 'E' shape with a horizontal line extending to the right.